



**Séance extraordinaire du conseil d'arrondissement  
du jeudi 24 octobre 2019  
à 19 h**

**ORDRE DU JOUR**

**10 – Sujets d'ouverture**

**10.01** Questions

CA Direction des services administratifs du greffe et relations avec les citoyens

Ouverture de la séance

**10.02** Ouverture

CA Direction des services administratifs du greffe et relations avec les citoyens

Présentation du budget 2020 et du PTI 2020-2021-2022 de l'arrondissement d'Outremont

**10.03** Ordre du jour

CA Direction des services administratifs du greffe et relations avec les citoyens

Adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du 24 octobre 2019

**10.04** Questions

CA Direction des services administratifs du greffe et relations avec les citoyens

Période de questions des citoyens

## 30 – Administration et finances

**30.01** Budget - Budget de fonctionnement / PTI

CA Direction des services administratifs du greffe et relations avec les citoyens - 1196613003

Dresser le budget de fonctionnement 2020 et PTI 2020-2022 de l'arrondissement d'Outremont

## 70 – Autres sujets

**70.01** Levée de la séance

CA Direction des services administratifs du greffe et relations avec les citoyens

Levée de la séance

---

**Nombre d'articles de niveau décisionnel CA : 6**

**Nombre d'articles de niveau décisionnel CE : 0**

**Nombre d'articles de niveau décisionnel CM : 0**

**Nombre d'articles de niveau décisionnel CG : 0**

---



**Dossier # : 1196613003**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Arrondissement Outremont , Direction des services administratifs_du greffe et relations avec les citoyens , Division des ressources financières et matérielles
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil d'arrondissement
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Dresser le budget de fonctionnement 2020 et PTI 2020-2022 de l'arrondissement d'Outremont.

**DE DRESSER** le budget de l'arrondissement d'Outremont pour l'exercice financier 2020 ainsi que le Programme triennal des immobilisations de l'arrondissement d'Outremont 2020-2021-2022, lequel prévoit des investissements de 7 683 000 \$ au cours des trois prochaines années, le tout tel qu'indiqué au sommaire décisionnel;

**DE TRANSMETTRE** le budget de l'arrondissement d'Outremont pour l'exercice financier 2020 ainsi que le Programme triennal des immobilisations de l'arrondissement d'Outremont 2020-2021-2022, au Service des finances de la Ville afin que ce dernier le soumette au comité exécutif qui doit dresser et soumettre pour adoption au conseil de la Ville, le Programme des immobilisations de la Ville, lequel doit comprendre à l'égard de chaque arrondissement, un programme d'immobilisations.

**Signé par** Marie-Claude LEBLANC **Le** 2019-10-22 17:12

**Signataire :**

Marie-Claude LEBLANC

---

Directrice d'arrondissement  
Outremont , Bureau du directeur d'arrondissement

**IDENTIFICATION****Dossier # :1196613003**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Arrondissement Outremont , Direction des services administratifs du greffe et relations avec les citoyens , Division des ressources financières et matérielles
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil d'arrondissement
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Dresser le budget de fonctionnement 2020 et PTI 2020-2022 de l'arrondissement d'Outremont.

**CONTENU****CONTEXTE**

Les articles 143.2 et 144.5 de la Charte stipulent que le conseil d'arrondissement doit dresser et transmettre au comité exécutif, dans le délai fixé par ce dernier, un budget d'arrondissement qui prévoit des revenus au moins égaux aux dépenses qui y figurent. Le comité exécutif a établi la date du 1er novembre 2019 pour la transmission par les arrondissements au Service des finances leur budget de fonctionnement.

**DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)**

CA18 16 0345 - Dresser le budget de fonctionnement 2019 de l'arrondissement d'Outremont et autoriser une affectation du surplus accumulé de l'arrondissement pour l'équilibre budgétaire.

CA17 16 0457 - Dresser le budget de fonctionnement 2018 de l'arrondissement d'Outremont et autoriser une affectation du surplus accumulé de l'arrondissement pour l'équilibre budgétaire.

CA16 16 0361 - Dresser le budget de fonctionnement 2017 de l'arrondissement d'Outremont et autoriser une affectation du surplus accumulé de l'arrondissement pour l'équilibre budgétaire.

CA18 16 0346 - Établissement du programme triennal d'immobilisations 2019-2020-2021 de l'arrondissement Outremont

CA17 16 0458 - Établissement du programme triennal d'immobilisations 2018-2019-2020 de l'arrondissement Outremont

CA16 16 0285 - Établissement du Programme triennal d'immobilisations 2017-2018-2019 de l'arrondissement Outremont

**DESCRIPTION****La préparation du budget 2020 a dû tenir compte des enjeux suivants:**

- Le Nouvel Outremont (Campus MIL): nouveau territoire à entretenir, à animer et à sécuriser sans ajustement supplémentaire dans la dotation de l'arrondissement;
- La fin de la réforme du financement des arrondissements;
- Ajustement du budget de gestion de l'eau;

- Financement relatif aux régimes de retraite;
- Bonification des transferts centraux pour la bibliothèque, le déneigement et les parcs;
- Ajustement des coûts de la main d'œuvre.

### **1. Entretien du Nouvel Outremont**

- 13% de territoire supplémentaire à entretenir
- Propreté du site (poubelle, rues et passages)
- Enlèvement des graffitis
- Dégagement des voies et épandage d'abrasif

### **2. Réforme du financement des arrondissements - économie de 261 800\$**

La réforme du financement a été amorcée en 2013 par l'administration municipale.

La paramétrisation des budgets de fonctionnement, selon le modèle de financement, impliquait que certains arrondissements voyaient leurs transferts provenant du corporatif réduits alors que pour d'autres, les transferts augmentaient. Afin de pallier aux variations positives et négatives, un plan de mise en oeuvre avait été établi par la ville centre: les variations positives ont été étalées sur cinq ans alors que les variations négatives l'ont été sur dix ans.

La réforme du financement a pris fin au budget 2020, résultant en une économie de 261 800\$.

### **3. Ajustement du budget de l'eau - diminution de 100 000\$**

Diminution du transfert pour les activités liées à la gestion de l'eau.

### **4. Financement relatif aux régimes de retraite - diminution de 68 500\$**

L'administration municipale a décidé que les arrondissements participeraient également au financement permanent et récurrent de l'abolition définitive de cette mesure. Pour ce faire, une réduction de 4,0 M\$ a été appliquée lors de l'établissement des surplus de gestion 2018 des arrondissements et sera récurrente dans les ajustements au surplus de gestion des années subséquentes. Pour les budgets 2019, 2020 et 2021, un montant de 4 M\$ des transferts centraux est retiré annuellement aux arrondissements, en ajout aux ajustements des budgets précédents. Ainsi, une ponction budgétaire permanente est augmentée graduellement, de 2018 à 2021, afin d'atteindre l'objectif de participation des arrondissements de 16 M\$ après 4 ans.

### **5. Bonification des transferts centraux pour bibliothèque, déneigement et parcs - augmentation de 112 000\$**

Au budget 2020, trois activités ont été revues et des paramètres ont été identifiés afin de bonifier adéquatement leur financement. Pour ce faire, des groupes de travail ont été constitués, incluant des représentants des arrondissements, pour évaluer spécifiquement les activités du déneigement, des parcs et des bibliothèques. Cette révision amène la bonification des transferts centraux aux arrondissements de 13,1 M\$ étalée aux budgets 2020 et 2021.

## **ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES**

- Miser sur l'optimisation des ressources pour assurer une offre de service de qualité aux citoyen(e)s;
- Limiter la hausse des charges fiscales générales à l'inflation prévue (maximum de 2%);
- Poursuivre la réorganisation des services internes en vue d'une plus grande efficacité opérationnelle;
- Aucune utilisation des surplus pour équilibrer le budget 2020 : une première depuis plusieurs années;
- L'indexation des transferts centraux établie à 1% (+91 900\$).

## **PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS**

Le Programme triennal d'immobilisations 2020-2022 de l'arrondissement Outremont prévoit un investissement total de 7 683 000 \$ :

**2020** - 2 561 000 \$

**2021** - 2 561 000 \$

**2022** - 2 561 000 \$

Le détail des investissements prévus est disponible en pièces jointes.

## **JUSTIFICATION**

Le conseil d'arrondissement doit dresser son budget de fonctionnement et le soumettre au comité exécutif.

Les transferts centraux reçus aux fins de la préparation de notre budget de fonctionnement ont été bonifiés en 2020 et la RFA a pris fin pour l'exercice 2020 permettant à l'arrondissement de présenter un budget équilibré pour une première fois depuis des années.

Le Service des finances a transmis aux arrondissements en juin dernier, le montant du transfert attribué à notre arrondissement ainsi qu'un document décrivant les orientations ainsi que le calendrier budgétaire. L'administration a débuté à la fin juin l'exercice de planification budgétaire.

Les prévisions budgétaires devaient être transmises au Service des finances à la fin de l'été et les budgets adoptés au plus tard le 1er novembre 2019.

Un processus de restructuration budgétaire complet a été mené, depuis le dépôt de l'enveloppe de dotation, par l'administration et les élus de manière à atteindre l'équilibre en 2020. Les directions ont été sollicitées et rencontrées dans le processus de préparation budgétaire. Des rencontres budgétaires ont été tenues avec tous les élus le 14 août et le 10 octobre 2019.

L'adoption de la planification des projets d'investissements est prérequis afin de faire les demandes appropriées de règlements d'emprunt pour l'exécution des travaux auprès du

Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire. Le Programme triennal d'immobilisations 2020-2022 permettra de réaliser des projets dédiés à la protection des actifs de l'arrondissement et au maintien et à l'amélioration de l'offre de service aux citoyens.

## **ASPECT(S) FINANCIER(S)**

Dans la préparation de ce plan, l'administration a toujours eu comme objectif de limiter au maximum la charge fiscale imposée aux citoyens d'Outremont tout en ayant un souci de continuer à fournir des services de qualité aux citoyens.

Le budget de fonctionnement de l'arrondissement Outremont a été établi à 14 931 900 \$ pour l'année 2020.

Il s'agit d'une augmentation de 776 300 \$ comparativement au budget de l'année 2019 qui avait été adopté à 14 155 600 \$.

Le financement du budget de fonctionnement 2020 s'effectuera par les 3 sources ci-dessous :

- > Transferts centraux : 9 242 800 \$
- > Taxation locale : 3 035 400 \$
- > Revenus locaux : 2 653 700 \$

14 931 900 \$

Selon le nouveau mode de financement des arrondissements adopté en 2013, la ville cède un espace fiscal de .05 cents/100 \$. Afin de limiter l'impact sur les citoyens, il est recommandé de fixer le taux taxation locale à 0,0475 cents / 100\$.

Cette décision générera un revenu additionnel de 167 800 \$.

Quant aux revenus locaux, les recettes prévues ont été revues à la hausse, passant de 1 878 600\$ pour l'année 2019 à 2 653 700\$ en 2020. Une augmentation de 775 100\$. Cette hausse est expliquée principalement par l'augmentation de revenus au niveau de la Direction de l'urbanisme et patrimoine, et par le plan de transition écologique qui englobe une uniformisation de la vente de vignettes pour les citoyens et les visiteurs.

Sur le plan de la structure organisationnelle, une réorganisation a été effectuée le 6 mai 2019, résultant dans la création de deux directions d'arrondissement adjointes. Cette réorganisation a été bonifiée par une analyse additionnelle de postes clés à l'arrondissement afin de mieux répondre à nos citoyens et nos clients internes. La structure a été augmentée de un poste au net, et passe à 112.3 employés.. L'arrondissement a procédé également à la création/transfert de 3 postes capitalisables payables dans le cadre de projets au PTI.

Le budget de fonctionnement et le Programme triennal d'immobilisations 2020-2022 de l'arrondissement d'Outremont, tel que soumis au conseil, respecte l'enveloppe fournie par le service des finances de la Ville de Montréal.

La réalisation des projets décrits en pièces jointes nécessitera de nouveaux règlements d'emprunt et l'approbation du MAMH.

## **DÉVELOPPEMENT DURABLE**

L'étude des compressions a également pris en considération certaines mesures en lien avec

des cibles de développement durable ( par exemple le verdissement - augmentation de la bio-diversité).

### **IMPACT(S) MAJEUR(S)**

L'adoption du PTI 2020-2022 permettra la réalisation de projets dédiés au maintien de nos infrastructures, bâtiments et équipements, ainsi qu'au maintien et à l'amélioration en qualité des services aux citoyens.

### **OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION**

La présentation du budget sera ajoutée au site internet de l'arrondissement comme par les années passées.

### **CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)**

Un avis a été publié dans le journal Le Devoir conformément à l'article 144.6 de la Charte de la Ville de Montréal.

Le règlement sur la taxe relative aux services sera à l'ordre du jour du conseil de novembre ( pour avis de motion) et adoption en décembre.

L'organigramme sera adopté en décembre 2020.

### **CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS**

À la suite de vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

### **VALIDATION**

#### **Intervenant et sens de l'intervention**

---

#### **Autre intervenant et sens de l'intervention**

---

#### **Parties prenantes**

Lecture :

---



**RESPONSABLE DU DOSSIER**

Kalina RYKOWSKA  
Conseillère en gestion des ressources  
financières

**ENDOSSÉ PAR**

Le : 2019-10-21

Julie DESJARDINS  
C/d ress.hum.<<arr.<60000>>

---

**APPROBATION DU DIRECTEUR DE  
DIRECTION**

Marie-Claude LEBLANC  
Directrice d'arrondissement